



DESTINATION : Vernis acrylique polyuréthane en phase aqueuse pour parquets, lambris et toute menuiserie.
Intérieur

PROPRIETES

ET AVANTAGES : Séchage très rapide : 3 couches peuvent être appliquées dans la journée. Sans odeur, ne goutte pas, s'applique sans reprise. Excellent temps ouvert pour un produit à séchage rapide.
Le film obtenu se caractérise par une dureté élevée, une grande résistance à l'abrasion et une excellente souplesse. Très bonne tenue à l'eau, à l'alcool et aux détergents ménagers usuels.

SUPPORTS : Bois, bois reconstitués et dérivés du bois.

MATERIEL

D'APPLICATION : Brosse, rouleau (mousse exclu), pistolet.

TEINTE ET ASPECT : **Aspect :** Mat-soie, satiné ou brillant.

Coloris : Incolore

Existe en chêne doré et chêne moyen, en mat-soie uniquement.

CARACTERISTIQUES

TECHNIQUES :

Classification AFNOR	NFT 36.005 / famille I, classe 7b ₂ /6a
Directive européenne COV 2004/42	Catégorie A/i : valeur limite en UE : 140 g/l (2010) Ce produit contient au maximum : 75 g/l de COV.
Densité à 20°C	1,05 +/- 0,05
Viscosité à 20°C	Légèrement thixotrope
Extrait sec en poids	29,0 +/- 2 %
Liant	Résines polyuréthane et acrylique
Solvant	Eau
Rendement	10 à 12 m ² / L / couche
Conservation	Excellente en emballage d'origine fermé Tenir à l'abri du gel

CONDITIONNEMENTS : ¾ L – 3L - 15 L

HYGIENE ET

SECURITE : Fiche de Données de Sécurité disponible sur www.quickfds.com



CARACTERISTIQUES D'APPLICATIONS :

En 3 couches
De 10 à 12 m² / L / couche
Air ambiant : 20°C / %HR : 50%
Hors poussière : 30 mn
Sec au toucher : 1 heure
Recouvrable : 2 heures

DILUTION : Prêt à l'emploi (si besoin 5 à 10 % d'eau)
Nettoyage du matériel : à l'eau, immédiatement après application

CONSEILS

D'APPLICATION :

Préparation des supports :

Revenir impérativement au bois brut par ponçage ou rabotage.
Elimination de toutes traces de cire avec DECIREUR HP COMUS
et appliquer après un égrenage et un dépoussiérage soigneux.

Application :

Imprimer avec une couche diluée puis appliquer les deux couches
suivantes pures.

Observations : Ne pas dépasser 24 h d'intervalle entre les couches. Passé
ce délai, il est impératif de procéder à un léger ponçage.
Pour une finition soignée, éliminer les fibres du bois entre
chaque couche par un léger égrenage.
Comme pour tous les produits diluables à l'eau, une
température basse et un degré d'hygrométrie élevé
entraînent un temps de séchage plus long. Ne pas appliquer
par une température inférieure à 12°C.

MISE EN SERVICE : Attendre 1 semaine minimum pour un trafic normal.

Les recommandations contenues dans cette fiche technique sont destinées aux personnes expérimentées ayant l'habileté requise. Elles sont fondées sur des essais réalisés conformément aux normes conventionnelles en vigueur et à la norme NF P 74-201 1 et 2 référence DTU 59.1 (09/94). Ces recommandations n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique au chantier. De ce fait, aucune responsabilité ni dommages ne peuvent être imputés à S.E.P.V. pour les résultats obtenus lors d'un travail qui se fait aux risques et périls de l'utilisateur.

S.E.P.V. : BP 19 - St Germain Lès Arpajon - 91 291 Arpajon - Fax : 01 60.84.04.81

EDITION JUILLET 2011. ANNULE ET REMPLACE TOUTE VERSION PRECEDENTE